

1. CONTEXTE

Les échanges avec les Intervenants en Prévention des Risques Professionnels et les Animateurs de Sécurité nous ont fait percevoir que ce public avait des attentes en terme d'accompagnement et/ou de professionnalisation, mais que leur expression était peu relayée au sein du Réseau Prévention.

Lors de la préparation de PREVENTICA 2007 à Strasbourg, il est apparu qu'il serait intéressant de proposer aux IPRP de l'interrégion ainsi qu'aux ANSEC de participer à une « Réunion de Réseau » lors de leur passage sur ce salon.

L'objectif serait de recueillir leur expression sur les difficultés rencontrées lors de leurs interventions et de mieux connaître leurs besoins dans la mission de Prévention des Risques Professionnels.

De l'écoute de ces problèmes et de ces attentes pourrait découler une proposition d'accompagnement pluridisciplinaire et interrégionale.

Tous les travaux de cette journée seront restitués aux participants par courriel dans une synthèse.

2. PUBLIC CONCERNE

Le public visé était soit des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (Décret n°2003-546 du 24 juin 2003, Arrêté du 24 décembre 2003 , accessibles tous deux sur www.legifrance.gouv.fr), soit des Animateurs de la Sécurité et de la Promotion de la Santé au Travail (<http://www.cram-alsace-moselle.fr/Prevent/doc/pdfreco/nt32.pdf>) dont certains étaient formés par la CRAMAM.

Un publipostage leur a été adressé pour expliquer la démarche. Une procédure était jointe avec un mot de passe permettant l'inscription à la réunion sur le site de Préventica.

Ont été invités :

Animateurs de Sécurité 57/67/68	364
IPRP Alsace -Moselle	77
IPRP Bourgogne / Franche - Comté	40
Animateurs Nord Est	74
IPRP Nord Est	30
... soit un total de	..585

Les chiffres précédents montrent que peu de « Préventeurs » d'entreprise ont été pour l'heure habilités IPRP (sur 364 ANSEC pour l'Alsace-Moselle ils ne sont que 26 IPRP, sur les 77 au total) alors que les missions qui leur sont assignées en entreprise sont celles prévues par les textes.

3. INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées se sont inscrites en ligne en communiquant leurs coordonnées et en détaillant leur fonction et le secteur d'activité. Le public réellement présent correspondait (à quelques exceptions près) aux personnes inscrites. L'organisateur du salon a procédé à un enregistrement lors de l'accès à la salle.

Les 58 inscrits se répartissent de la façon suivante :

Origine des inscrits :

Département	Nom du département	Inscrits	Remarque
08	Ardennes	1	
25	Doubs	1	
33	Gironde	2	Personnel Preventica
51	Marne	3	
54	Meurthe et Moselle	2	
57	Moselle	4	
67	Bas-Rhin	22	
68	Haut-Rhin	14	
71	Saône et Loire	2	
75	Paris	2	Cadres de l'INRS
88	Vosges	4	
89	Yonne	1	

Une première lecture pourrait faire croire qu'un facteur de proximité semble avoir joué dans les inscriptions, les représentants alsaciens (67 et 68) étant les plus nombreux. Les quatre inscrits « hors région » ne sont en fait pas des préventeurs, mais des personnes informées de la réunion et dont la fonction ou les missions sont en relation avec le public visé.

Taux de réponse selon la région d'origine :

Région	Invités	Inscrits	Taux de réponse
Alsace - Moselle	441	40	9,1 %
Bourgogne / Franche - Comté	40	4	10,0 %
Nord Est	104	10	9,6 %
Hors régions	0	4	Non significatif
Total à considérer	585	54	9,2 %

La lecture de ce tableau montre en fait un taux d'inscription proche de 10 %, indépendamment de la distance entre leur lieu de travail et Strasbourg. Le taux de participation des IPRP étant légèrement supérieur au taux des ANSEC.

Secteur d'appartenance des inscrits :

Catégorie	Institutionnels	Entreprise	Service de ST	Consultant
Nombre	4	30	10	14

Les 4 institutionnels sont à exclure du public visé. Les préventeurs d'entreprise sont les plus nombreux. Il s'agit pour 26 d'entre eux d'ANSEC de la région Alsace –Moselle. Consultants et IPRP de Services de Santé au Travail se retrouvent quasiment à part égale.

Nombre de préventeurs d'entreprise inscrits selon la taille des entreprises :

Salariés	1 à 9	10 à 50	51 à 250	251 à 1000	+ 1000
Nombre	2	2	13	10	2

Parmi les IPRP et ANSEC d'entreprise, en toute logique ce sont les PME-PMI qui sont représentées.

4. DEROULEMENT DE LA REUNION

4.1 ORGANISATION

La réunion, pilotée par la Cram Alsace-Moselle, a été préparée en collaboration avec un représentant de chaque Service Formation des Service Prévention des trois CRAM. Ces mêmes personnes se partageront l'organisation de la réunion.

Jean Claude DORKEL (CRAMAM) a en charge l'animation de la réunion et le recueil des expressions ... et établira la restitution.

Denis GARIN (CRAM NE) reformule les idées avant dactylographie et projection sur écran en temps réel.

Jacqueline NIVEAU (CRAM BFC) suit les échanges et fera un commentaire à chaud après chacune des deux phases.

La saisie simultanée pour projection des idées émises est assurée par Monique HERBER (CRAMAM)

Etaient conviés à participer à cette réunion :

Jacques PACHOD Ingénieur Conseil Régional, Responsable du Service Prévention, CRAMAM - Strasbourg.

Pierre KNISPEL Ingénieur Conseil Régional, Responsable du Service Prévention, CRAM NE - Nancy.

Marc DUCHET Ingénieur Conseil Régional, Responsable du Service Prévention, CRAM BFC - Dijon.

Alain CANTINEAU Professeur, Responsable du Centre de Consultation des Pathologies Professionnelles à Strasbourg

A part ailleurs pris part à la conclusion de la réunion :

Stéphane SEILLER Directeur des Risques Professionnels, Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

4.2 DEROULEMENT

La réunion est organisée sur le principe du « remue méninges » dirigé.

Chaque invité est destinataire d'un bloc note dans lequel sont imprimées les questions à propos desquelles leur point de vue est attendu. Ils disposent d'un temps de réflexion individuel pour noter leur avis. L'interview « aléatoire » du public permettra de rendre commun cet avis qui sera inscrit et projeté, après

reformulation si nécessaire. La prise en compte des idées notées pourra faire rebondir et s'exprimer dans un second temps toute personne qui le souhaite. Une fois ces réponses mises en commun, les points essentiels en seront dégagés lors d'un commentaire à chaud.

5. DIFFICULTES

La première question est : « **QUELLES SONT LES DIFFICULTES LES PLUS IMPORTANTES AUXQUELLES VOUS ÊTES CONFRONTES DANS L'EXERCICE DE VOTRE MISSION D'IPRP ET/OU ANSEC ?** »

Les réponses dans l'ordre de citations sont :

Trouver le temps pour aborder la prévention parmi toutes les fonctions
Manque de reconnaissance de la fonction d'IPRP par le chef d'entreprise
Méconnaissance (ndlr : de la fonction) de la hiérarchie
Manque de reconnaissance de la part des médecins du travail
Fonction d'IPRP n'apparaît pas dans les statuts
Manque d'engagement, d'implication du chef d'entreprise
Manque de continuité dans l'action (tâches multiples dans l'entreprise)
Manque d'informations qui remontent
Difficulté de faire passer le message dans les petites entreprises
Variabilité de l'implication des médecins du travail
Comment transposer simplement les textes qui paraissent et comment les mettre en application
Fonction IPRP mal connue des entreprises
On demande à l'IPRP d'avoir des connaissances en dehors du champ des risques professionnels
Difficulté d'apporter une réponse aux risques alcool + drogue (conduites addictives)
Fonction IPRP mal connue
IPRP n'intervient pas en tant que préventeur (ndlr : en amont), mais pour solutionner les problèmes (ndlr : en urgence)
Contraintes apportées par les institutionnels de la prévention
Peu de demandes spontanées aux IPRP, peu de sollicitations
Les CRAM ne sont pas approvisionneurs des IPRP

Mettre en commun les expériences de IPRP
Méconnaissance personnelle des responsabilités juridiques
Lourdeur des textes
Texte utile pour le préventeur (ndlr : nécessaire ... car), apporte justification
Manque de cohérence globale entre les différentes institutions et entre les régions
Compréhension du document unique est minimaliste (ndlr : par les entreprises)

6. COMMENTAIRES CONCERNANT LES DIFFICULTES

6.1 DEBRIEFING

Un commentaire est fait en guise de synthèse de ces premières expressions :

Les difficultés sont liées à :

- *une « fonction naissante »,*
- *une absence de reconnaissance (convention collective, statut...).*

Les IPRP ne sont pas connus, pas sollicités (pas de demande des PME par exemple) et pas toujours associés à la recherche de solutions aux problèmes de prévention dans l'entreprise.

Cela nécessite de s'organiser : où s'arrête la disponibilité ? Les limites de compétences ? Difficulté de continuité dans la multitude de tâches éparses liées aux missions et aux savoir-faire.

La nature des missions est en lien direct avec la politique de prévention de l'entreprise. Selon la volonté, l'engagement du chef d'entreprise, l'action de l'IPRP est facilitée ou non :

- *pour le recueil d'information du terrain,*
- *pour la participation des salariés,*
- *pour les moyens et les ressources,*
- *...*

La diversité des missions nécessite de se repérer dans un paysage où les systèmes d'informations sont lourds et complexes.

Nécessité de connaître des outils et méthodes en prévention pour répondre dans le champ du travail (et non en dehors).

6.2 ANALYSE

Tous les acteurs présents (sauf un qui nous expliquait qu'il n'en rencontrait aucune grâce à l'implication exemplaire de son patron) ont fait part des difficultés rencontrées dans leur mission. Les personnes interrogées se sont exprimées en relatant les trois lignes qu'elles avaient préparées. Au fil de la mise en commun, certains points reviennent. Après tarissement, les remarques se font plus détaillées, mais ne sont plus que des illustrations des difficultés déjà citées et l'exercice se termine avec un consensus autour des points notés.

L'ordre de citation ne laisse pas apparaître de priorité, la parole étant donnée de façon aléatoire. Les personnes donnent dans un premier temps les points notés, ce n'est qu'en second ressort que l'auditoire rebondit à partir des remarques affichées, c'est en fin d'expression qu'arrivent notamment les relations avec les institutions (sous-entendu les CRAM en dix-septième et dix-neuvième remarque) alors que la relation avec les Médecin du Travail est citée rapidement (dès la quatrième remarque).

Lorsqu'on classe les difficultés par catégories on retrouve l'idée suivante (voir détail en annexe) :

- 7 citations concernent l'*Environnement* et dépassent le cadre de l'entreprise
- 8 citations découlent de la *Politique de Sécurité et de Santé au Travail* de l'entreprise
- 4 citations relèvent de la *Définition de Fonction* au sein de l'entreprise
- 6 citations se font dans le champ des *Compétences* du préventeur

Les difficultés décrites sont effectivement inhérentes à une méconnaissance de l'obligation d'avoir recours à des IPRP. Tout se passe comme si, à l'instar de l'Evaluation des Risques Professionnels qui a pris corps après plus d'une décennie avec l'obligation du Document Unique, le recours aux IPRP serait dans l'attente d'un événement contraignant pour voir son essor.

Toutefois, les préventeurs reconnaissent la part que représente l'implication parfois insuffisante du chef d'entreprise au travers d'une réelle politique S&ST. La définition de fonction ou le conventionnement d'un Service de Santé au Travail qui découle de cette implication rendra la mission, si elle existe, plus ou moins facile et efficace.

Les lacunes ou simplement le besoin de maintenir ou compléter ses compétences, la nécessité d'élargir également ce champ de compétence, font parti des difficultés citées ... même s'il est toujours plus facile de rejeter les problèmes sur les structures avant d'accepter une remise en cause personnelle.

Ces constats étant faits, la recherche d'une aide efficace du Réseau Prévention à destination des IPRP demande à se centrer sur notre champ de compétence. Certes les CRAM pourront se faire l'écho de la lenteur de la mise en place des IPRP (réellement actifs), auprès des instances concernées. Les chefs d'entreprises sont incités par nos services à réfléchir à la place qu'ils veulent donner à la Sécurité et à la promotion de la Santé au Travail, au travers d'une politique volontariste, transparente et clairement affichée. Au travers du dialogue social, nous faisons la promotion d'une recherche de compétence au sein de l'entreprise débouchant pour les entreprises concernées sur une définition de fonction validée et la mise en œuvre de moyens cohérents. L'objet de cette réunion de réseau avait comme ambition de clarifier le rôle que doivent jouer les Services Prévention des CRAM, et notamment les services formation, dans une aide pérenne et continue aux IPRP. Nous nous intéresserons donc plus spécifiquement à l'aide au développement des compétences permettant de réduire la dernière catégorie de difficultés évoquées.

7. ATTENTES ET PROPOSITIONS

Nous arrivons donc logiquement à la seconde question qui est : « **QUELLES SONT VOS ATTENTES ET PROPOSITIONS POUR PERMETTRE DE DEVELOPPER VOS COMPETENCES DANS VOTRE FONCTION D'IPRP ET/OU ANSEC ?** »

Les réponses dans l'ordre de citations sont :

Besoin d'une information synthétique (aspects juridiques - réglementaires)

Besoin d'un point de rencontre, d'un point Doc

Besoin de formations techniques spécifiques

Besoin d'information sur des thèmes précis

Plus grande ouverture de l'offre formation des CRAM

Animation d'un réseau IPRP par les CRAM – formaliser des réunions d'échanges

Veille réglementaire par les CRAM

Clarifier l'offre de formation continue pour les IPRP

Demande d'outils pour appliquer les textes (ndlr : comprendre l'essentiel)

Besoin de formation à des outils

*Demande d'outils simples, utilisables dans les petites entreprises
Besoin d'un blog pour les IPRP, avec validation des réponses
par les CRAM*

*Organiser des réunions de partage d'expériences par les CRAM
Besoin de connaissances dans le domaine des pathologies
Besoin d'outils simples, adaptés au public à former dans les
entreprises (ndlr : aide pédagogique)
Besoin de rencontrer des experts, d'avoir des listes d'experts
Permettre aux IPRP d'avoir plus de connaissances pour traduire
les textes*

8. COMMENTAIRES CONCERNANT LES ATTENTES

8.1 DEBRIEFING A CHAUD

Un commentaire est fait en guise de synthèse de ces nouvelles expressions :

Les besoins concernent :

- *la « Formation continue tout au long de la vie » pour acquérir des connaissances en S&ST*
- *le développement des savoirs faire en prévention des risques,*
- *des savoirs pour traiter les problèmes de santé au travail*

Formation sous toutes ses formes :

- *documents de synthèse*
- *rencontre avec les CRAM*
- *réunion échanges de pratiques, réseau ...*
- *stage de formation*
- *site Internet*

Formation pour :

- *construire des réponses adaptées, partagées avec les autres préventeurs,*
- *accéder aux bonnes pratiques*
- *avoir des méthodes et outils communs, des outils simples pour PME*

Cela va, entre autre, nécessiter de clarifier l'offre de formation continue existante (universitaire, CRAM)

8.2 ANALYSE

Les besoins exprimés en premier sont ceux du domaine de l'accès à l'information (6 citations) et la possibilité d'échanger en réseau (4 citations). Mais la nécessité d'acquisition de compétences (7 citations) au travers de l'appropriation d'outils et de la formation continue montre que l'habilitation des IPRP, ou la formation « initiale » des ANSEC, ne sont pas suffisantes pour exercer efficacement dans un environnement évolutif.

Cette soif de compétence place ce public dans une position de leviers capables d'apporter une valeur ajoutée qui va plus loin qu'une simple vérification, au travers d'une veille réglementaire, du respect des minima obligatoires en terme de prévention.

Toutes ces propositions laissent entrevoir que la réponse réglementaire actuelle à la pluridisciplinarité ne garantit pas, à elle seule, une efficacité certaine dans la Promotion de la Santé au Travail.

9. POSITION INSTITUTIONNELLE

Le travail de réflexion mené lors de cette Réunion de Réseau n'est pas un aboutissement, mais servira de point de départ à une réflexion des Services Prévention et de leurs partenaires, pour un accompagnement des IPRP / ANSEC.

Le faible nombre d'IPRP habilités sur chacune des régions de l'Est et l'éventail des compétences à développer (IPRP médical, technique, organisationnel) sont autant d'éléments qui prouvent qu'une des CRAM seule ne peut se proposer de structurer un accompagnement et une aide au développement des compétences des IPRP.

Une démarche de ce type ne peut être couronnée de succès que dans la mesure où elle est interrégionale et pluridisciplinaire.

10. PERSPECTIVES D'AVENIR

Quels que soient les axes de développement envisageables, possibles ou souhaités, ils pourraient être (de façon non exhaustive) :

- la structuration d'un réseau permanent de rencontre et d'échanges,
- la diffusion d'informations ciblées (newsletter, alertes, ...),
- la création d'une plateforme d'échange (blog, quickplace, ...),

- l'élaboration de formations de perfectionnement,
- la mise en place et gestion d'une base d'information spécifique,
- ...

Le Réseau Prévention, au travers de l'engagement des responsables des trois Services Prévention présents, s'est clairement positionné comme ne pouvant se limiter à en être un simple acteur, mais devant être moteur dans une démarche incontournable de professionnalisation des IPRP.

Une réflexion approfondie associant les IPRP, les compétences en pathologies professionnelles ... est envisagée par les Services Prévention des trois CRAM.

Dans un premier temps, nous ne manquerons pas de contacter les personnes présentes à cette Réunion de Réseau pour les informer de l'avancée et les associer à ce projet ambitieux.

11. ANNEXES

11.1 EXPLOITATION DES EXPRESSIONS

Classement des difficultés exprimées par catégories (selon schéma proposé en réunion)

Catégorie	Difficultés exprimées
Environnement	Manque de reconnaissance de la part des médecins du travail
	Variabilité de l'implication des médecins du travail
	Fonction IPRP mal connue
	Contraintes apportées par les institutionnels de la prévention
	Les CRAM ne sont pas approvisionneurs des IPRP
	Lourdeur des textes
	Manque de cohérence globale entre les différentes institutions et entre les régions
Politique	Fonction d'IPRP n'apparaît pas dans les statuts
	Manque d'engagement, d'implication du chef d'entreprise
	Difficulté de faire passer le message dans les petites entreprises
	Fonction IPRP mal connue des entreprises
	IPRP n'intervient pas en tant que préventeur (<i>ndlr : en amont</i>), mais pour solutionner les problèmes (<i>ndlr : en urgence</i>)
	Peu de demandes spontanées aux IPRP, peu de sollicitations
	Texte utile pour le préventeur (<i>ndlr : nécessaire ... car</i>), apporte justification
	Compréhension du document unique est minimaliste (<i>ndlr : par les entreprises</i>)
Fonction	Trouver le temps pour aborder la prévention parmi toutes les fonctions
	Manque de reconnaissance de la fonction d'IPRP par le chef d'entreprise
	Méconnaissance (<i>ndlr : de la fonction</i>) de la hiérarchie
	Manque de continuité dans l'action (tâches multiples dans l'entreprise)
Compétences	Manque d'informations qui remontent
	Comment transposer simplement les textes qui paraissent et comment les mettre en application
	On demande à l'IPRP d'avoir des connaissances en dehors du champ des risques professionnels
	Difficulté d'apporter une réponse aux risques alcool + drogue (conduites addictives)
	Mettre en commun les expériences de IPRP
	Méconnaissance personnelle des responsabilités juridiques

Classement des attentes en terme de développement des compétences

Thème	Besoins exprimés
Accès à l'Information	Besoin d'une information synthétique (aspects juridiques - réglementaires)
	Besoin de formations techniques spécifiques
	Besoin d'information sur des thèmes précis
	Veille réglementaire par les CRAM
	Besoin d'un blog pour les IPRP, avec validation des réponses par les CRAM
	Besoin de connaissances dans le domaine des pathologies
Echange en Réseau	Besoin d'un point de rencontre, d'un point Doc
	Animation d'un réseau IPRP par les CRAM – formaliser des réunions d'échanges
	Organiser des réunions de partage d'expériences par les CRAM
	Besoin de rencontrer des experts, d'avoir des listes d'experts
Acquisition de compétences	Plus grande ouverture de l'offre formation des CRAM
	Clarifier l'offre de formation continue pour les IPRP
	Demande d'outils pour appliquer les textes (<i>ndlr : comprendre l'essentiel</i>)
	Besoin de formation à des outils
	Demande d'outils simples, utilisables dans les petites entreprises
	Besoin d'outils simples, adaptés au public à former dans les entreprises (<i>ndlr : aide pédagogique</i>)
	Permettre aux IPRP d'avoir plus de connaissances pour traduire les textes

11.2 DIAPORAMA DE LA RENCONTRE

Réunion de Réseau

IPRP / animateurs sécurité

Services Formations des CRAM

Préventica
STRASBOURG 2007
6 et 7 juin [13^{EDITION}]

BIENVENUE AUX IPRP ET ANSEC

Votre présence sur ce Salon est pour nous l'occasion de *vous rencontrer* et de vous donner la parole.

L'objectif est de recueillir *votre expression* sur les difficultés rencontrées lors de vos interventions et de mieux connaître vos besoins dans votre mission de *Prévention des Risques Professionnels* et de promotion de la *Santé au Travail*.

PREVENTICA Réunion de Réseau IPRP / ANSEC

Préventica
STRASBOURG 2007
6 et 7 juin [13^{EDITION}]

CONTEXTE DE CETTE REUNION

**Vous êtes Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (décret 2003 -546, arrêté 24/12/03)
Vous êtes Animateur de la Sécurité et de la Promotion de la Santé au Travail (NT 32 -2005 CRAMAM)**

Vous intervenez en entreprise dans le cadre de vos missions ou de vos fonctions.

Vous connaissez mieux que nous les difficultés liées à l'exécution de vos tâches ... dites -les nous.

Vous avez des propositions à faire pour que vos interventions gagnent en efficacité ... soumettez -les.

PREVENTICA Réunion de Réseau IPRP / ANSEC

Préventica
STRASBOURG 2007
6 et 7 juin [13^{EDITION}]

ORGANISATION DE LA RENCONTRE

Tous les travaux de cette journée vous seront restitués par courriel dans une synthèse.

Nous allons vous soumettre deux questions, les réponses à ces questions seront mises en commun, les points essentiels en seront dégagés.


Ce travail n'est pas un aboutissement, mais servira de point de départ à une réflexion des Services Prévention et de leurs partenaires, pour un accompagnement des IPRP / ANSEC.

PREVENTICA Réunion de Réseau IPRP / ANSEC

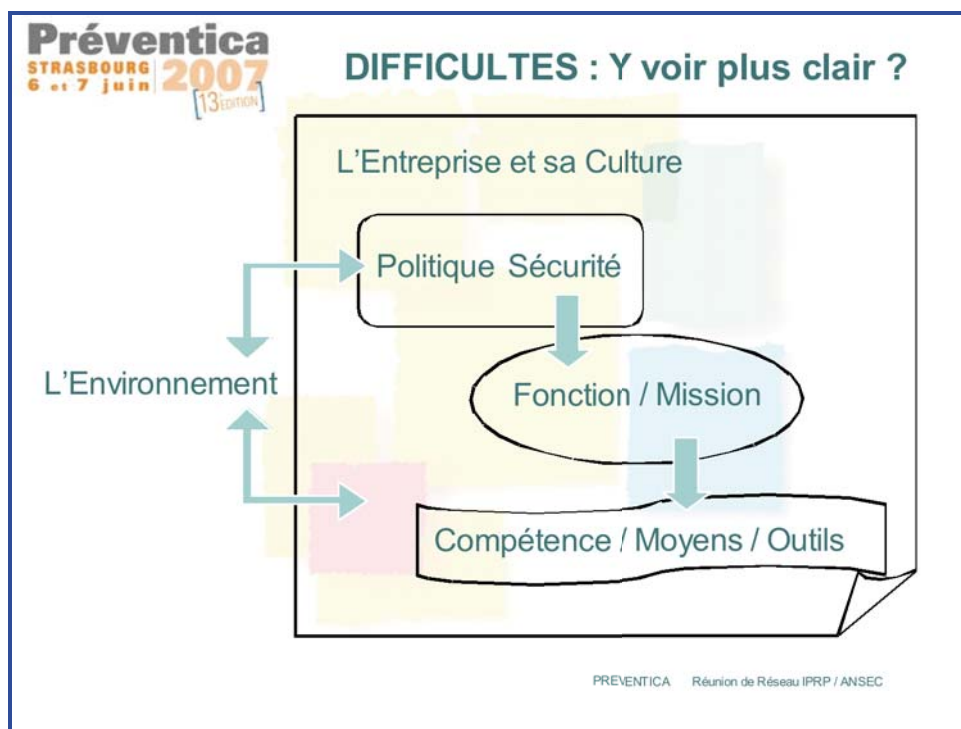
Préventica
STRASBOURG 2007
6 et 7 juin [13^{EDITION}]

PREMIERE QUESTION

Quelles sont les difficultés les plus importantes auxquelles vous êtes confrontés dans l'exercice de votre mission d'IPRP et/ou ANSEC ?




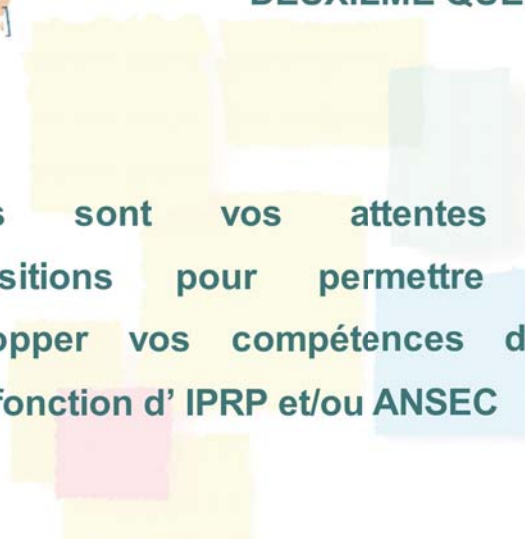
PREVENTICA Réunion de Réseau IPRP / ANSEC



Préventica
STRASBOURG 2007
6 et 7 juin [13^{EDITION}]

DEUXIEME QUESTION

Quelles sont vos attentes et propositions pour permettre de développer vos compétences dans votre fonction d'IPRP et/ou ANSEC ?



PREVENTICA Réunion de Réseau IPRP / ANSEC



Préventica
STRASBOURG 2007
6 et 7 juin [13^{EDITION}]

ATTENTES : des points communs ?

Informations ?
Outils ?
Réseau d'échange ?
Veilles ?
Documents ?
...

Méthodologies ?
Organisation ?
Recettes et bonnes pratiques ?
Systèmes de Management ?

Concepts ?
Formations ?




PREVENTICA Réunion de Réseau IPRP / ANSEC

Préventica
STRASBOURG 2007
6 et 7 juin [13^{ÈME} ÉDITION]

CONCLUSION DE LA RENCONTRE

Comment les Services Prévention des CRAM et leurs partenaires habituels peuvent-ils accompagner les Préventeurs au service des entreprises dans le développement de leurs compétences ?

Notre engagement dans un contexte pluridisciplinaire et interrégional ...



PREVENTICA Réunion de Réseau IPRP / ANSEC



Réunion de Réseau

IPRP / Animateurs sécurité

Merci pour votre participation